

POUR LE DOSSIER « AVGVSTINVS MAGISTER »

Ce sont les recherches de F. Chatillon¹ et G. Bardy² relatives à la formule d'éloge « *post apostolos ecclesiarum magister* » qui m'inspirèrent le titre donné aux trois volumes publiés à l'occasion du Congrès international augustinien de 1954 : AVGVSTINVS MAGISTER. Les membres du comité d'organisation acceptèrent à peu près à l'unanimité cette suggestion que je soutenais alors un peu témérairement, sans recherches préliminaires de ma part. Les précieux témoignages rassemblés ensuite par M. Pierre Courcelle et publiés en tête du volume des *Actes*³ m'ont quelque peu rassuré, et personne à ma connaissance dans les très nombreux comptes rendus de ces volumes n'a critiqué le choix de ce titre. Je propose aujourd'hui trois autres témoignages en faveur de ce titre.

Le premier est tiré du sermon : *Puto fratres quod meam sarcinam...* qui aurait été prêché par Héraclius en présence d'Augustin lui-même. Il est vrai que l'authenticité de ce texte reste douteuse, il faut donc le citer sous réserve⁴. Tout au long le disciple s'excuse et se justifie de devoir parler en présence de son Père et de son Maître, et de quel Maître !

« Nam beatissimus Pater qui hoc mihi pondus imposuit, scio quia pro me orare non desinit... Sine dubio, fratres, qui jussit ut hoc feram, orat ut perferam... Cumque Scriptura dicat, Loquere, senior : delectat enim te (*Eccli.*, 32, 5) ; Pater dicit, Loquere, junior : delectat enim me... Suscepi enim nuper officii necessitate compulsus ; quia hoc munus effugere non habebam. Sed facile est absentis MAGISTRI locum suppleat quicumque discipulus : arduum vero est atque difficile docere condiscipulos sub MAGISTRO ; tali praesertim MAGISTRO, cujus verbis ex eo est major auctoritas, quod docentem linguam vita comitatur... Inspice, Pater pie et MAGISTER bone. Interroga linguam, et testimonium prodat tibi cordis affectum. Quidquid tibi in nostro sermone placuerit, agnosce, quia tuum est : quidquid autem displicuerit, ignosce, quia meum est... »

Augustin aurait donc été qualifié de son vivant de MAGISTER par son disciple et successeur : Héraclius. L'évêque d'Hippone s'était déjà vu décerner ce titre par Paulin et Therasia⁵.

1. F. CHATILLON, *Le plus bel éloge de saint Augustin*, dans *Revue du moyen âge latin*, t. V, 1949, p. 234-237.

2. G. BARDY, *Post apostolos ecclesiarum magister*, dans *Revue du moyen âge latin*, t. VI, 1950, p. 313-316.

3. P. COURCELLE, *Le « maître » Augustin*, dans *Augustinus magister*, t. III, *Actes*, p. 9-11.

4. Ce sermon est publié d'après l'édition des Mauristes dans P.L., 39, 1717-1720. Le P. Dekkers fait encore précéder la nomenclature des deux sermons couramment attribués à Héraclius de la note : *Sermones dubii*, cf. *Clavis patrum*, p. 74, n° 387 et 388.

5. Cf. *Epist. ad Augustinum* 114, dans CSEL, t. XXXIV, 2, p. 497, 2. M. P. Courcelle qui a relevé cette référence p. 11, note 3, de sa communication citée *supra* à la note 3, après vérification dans la correspondance entière d'Augustin, précise n'avoir trouvé *magister* en intitulé que dans cette lettre.

Le second texte se trouve dans la *Praefatio* de l'*Expositio in Psalterium* de Cassiodore⁶. Dans un long paragraphe ce dernier rend hommage et paye son tribut à Augustin :

« Tunc ad Augustini facundissimi Patris confugi opinatissimam lectionem, in qua tanta erat copia congesta dictorum, ut retineri vix possit relectum quod abunde videtur expositum. Credo, cum nimis avidos populos ecclesiasticis dapibus explere cupit, necessario fluentia tam magnae praedicationis emanavit. Quocirca memor infirmitatis meae, mare ipsius quorundam psalmodiarum fontibus profusum, divina misericordia largiente, in rivulos vadosos compendiosa brevitate deduxi : uno codice tam diffusa complectens, quae ille in decadas quindecim mirabiliter explicavit. Sed ut quidam de Homero ait (*Macrobius*, lib. 3, *Saturarum*, cap. 3) : Tale est de ejus sensu aliquid subripere, quale Herculi clavam de manu tollere. Est enim litterarum omnium MAGISTER EGREGIUS ; et, quod in ubertate rarum est, cautissimus disputator. Decurrit quippe tanquam fons purissimus, nulla faece pollutus ; sed in integritate fidei perseverans, nescit haereticis dare unde se possint aliqua colluctatione defendere : totus catholicus, totus orthodoxus invenitur ; et in Ecclesia Domini suavissimo nitore resplendens, superni luminis claritate radiatur. Quaedam vero noviter inventa, post tam MIRABILEM MAGISTRUM sola Domini praesumptione subiecti... »⁷

Le troisième témoignage que je voudrais citer est extrait de l'*Historia romana*, livre XIII, 1, de Paul Diacre (VIII^e s.)⁸ :

« Igitur imperator Honorius dum vires... (suit un texte tiré d'Orose)... hos omnes Honorius optima religione magnaue Constantii industria superavit merito sane nam his diebus praecipiente Honorio favente Constantio sopitis apud Africanos haeresis pax ecclesiis redditur. (ligne 16) In qua fulgentissimus tunc apud Ipponti regium TOTIUSQUE MAGISTER ECCLESIAE florebat Augustinus. »

Cette dernière formule me paraît devoir être rapprochée de la formule plus ancienne qui fut appliquée d'abord à Origène par Didyme et Jérôme⁹, et que nous voyons réapparaître à l'adresse d'Augustin au IX^e s. sous la plume de Godescalc d'Orbais et au XII^e en trois textes de Pierre le Vénéral¹⁰ : *post apostolos ecclesiarum magister*. G. Bardy terminait sa note¹¹ relative à cette formule en se demandant si Godescalc était le premier à l'avoir appliquée à Augustin. Je crois que l'éloge d'Augustin par Paul Diacre tel que nous le trouvons sous une forme plus brève, tronquée il est vrai des mots importants *post apostolos* nous permet d'affirmer que déjà au VIII^e s. Augustin est qualifié de MAGISTER ECCLESIAE. Il n'est donc pas impossible que l'on retrouve un jour la formule de Godescalc dans des textes antérieurs au IX^e s.

G. FOLLIER, A.A.

Paris.

6. P.L., 70, 9. Cassiodore qualifie Augustin de *magister* dans deux autres passages des *Institutiones*, I, 1, 4 et I, 22. Passages trouvés par P. Courcelle et cités dans sa communication : Le « maître » Augustin, à la p. 10, notes 3 et 4.

7. Ce texte mérite d'être cité tout au long : à première vue il paraît avoir inspiré certaines formules de l'office de saint Augustin au Propre des chanoines et religieux de l'ordre augustinien.

8. *Monumenta G. H.*, t. II, « Antiqu. auct. », livre XIII, I (p. 196).

9. Voir *supra*, note 2.

10. Voir *supra*, note 1.

11. Voir *supra*, note 2.